

# Elke Van den Brandt: "La fin de l'autoroute A12 doit devenir un boulevard urbain d'ici 2024"

La Libre - Adrien de Marneffe et Tom Guillaume - 30/11/21

Extraits. Article complet réservé aux abonnés.

<https://www.lalibre.be/belgique/politique-belge/2021/11/30/elke-van-den-brandt-depuis-linstauration-de-la-zone-30-generalisee-le-nombre-daccidents-graves-a-diminue-de-20-VKZWJKFA2NAHHISXS7S63NURWU/>

*La portion bruxelloise de l'autoroute A12 doit passer de trois à deux bandes d'ici 2024. La ministre bruxelloise de la Mobilité, Elke Van den Brandt, a déposé la demande de permis. Elle ne renonce pas à son projet de taxe kilométrique. Il ne s'agit pas d'ajouter une taxe mais de changer le système, dit-elle.*

Le nord de Bruxelles n'y coupera pas. Après les travaux pharaoniques du boulevard Reyers à Schaerbeek, à l'est, et en attendant la destruction du viaduc Herrmann-Debroux, au sud de la ville, la ministre de la Mobilité bruxelloise Elke Van den Brandt (Groen) ressort des cartons le plan "Parkway 21". Comprenez, la transformation de la fin de l'autoroute A12, cette portion de trois kilomètres qui longe l'Atomium, le parc de Laeken et ses tours d'inspiration extrême-orientale jusqu'au canal. "L'autoroute A12 va devenir l'A-douce", ose Elke Van den Brandt, qui voit dans ces autoroutes les vestiges d'une époque révolue, celle du tout-à-la-voiture.

Presque deux ans après son passage en gouvernement, le projet est à nouveau sur les rails ?

Nous avons déposé la demande de permis pour la transformation de cette porte d'entrée vers Bruxelles. Le projet figure dans le plan GoodMove (la feuille de route du gouvernement bruxellois en matière de mobilité - NdlR). Il prévoit la réduction d'une bande de circulation, passant de trois à deux voies, et la transformation de l'autoroute actuelle en un boulevard urbain, qui intègre une route cyclable et des espaces verts. Nous allons aussi construire un parking de dissuasion à proximité du Heysel, créer une nouvelle ligne de tram, des parkings à vélo, etc. Il ne s'agit pas uniquement de supprimer une bande de circulation. Aujourd'hui, cette partie de Bruxelles est essentiellement consacrée au trafic de transit, alors qu'il y a de nombreuses habitations, des commerces, des écoles...

Cela entre dans la même vision que la destruction du viaduc Herrmann-Debroux à Auderghem, ou celui de Reyers avant lui. C'est la fin des autoroutes qui conduisent au centre de Bruxelles...

Exactement. Nous voulons améliorer la qualité de vie des habitants dans les quartiers et cela passe par la transformation des autoroutes qui vont jusqu'à la Grand-Place ! Attention, je

précise quand même que la voie d'accès reste ouverte. Nous ne posons pas des clôtures aux grandes entrées de la capitale. Mais, clairement, les autoroutes ne doivent plus traverser des quartiers d'habitations comme c'est encore le cas aujourd'hui.

Quelles sont les échéances pour ce projet ? Il est dans les cartons depuis une dizaine d'années...

Maintenant que la demande de permis est déposée, la concertation pour l'enquête publique va pouvoir commencer. Le but est de terminer les travaux sous cette législature, d'ici 2024.

Concrètement, quelles seront les alternatives pour les voyageurs ?

L'autoroute A12 est un axe très emprunté par les navetteurs, car elle relie Anvers à Bruxelles. Ceux qui se rendent dans le centre pourront laisser leur voiture et emprunter les transports en commun, puisque le site sera relié au centre de la ville. Nous discutons aussi avec la SNCB pour davantage de parkings de dissuasion près des lieux d'habitation, afin d'encourager les gens à prendre le train. Ceux qui n'ont pas d'alternative peuvent toujours entrer dans Bruxelles en voiture. Si nous voulons réduire les embouteillages, le trafic doit baisser. Le développement des alternatives est nécessaire pour convaincre les gens de se passer de la voiture. Nous prenons nos responsabilités avec des investissements massifs. Je rappelle qu'un sixième du budget bruxellois va au développement des transports en commun. Cela représente un milliard d'euros.

(...)